



APRAGAZ

a.s.b.l.

Votre organisme de Contrôle / Service Externe de Contrôles Techniques

Rapport SB061153

Type 2

NUMEROS D'AGREMENTS:

- FLANDRES 2002/H064
- BRUXELLES AGR 001
- WALLONIE 99/002

COWAN 3

6662 TAVIGNY

Rapport de l'examen d'un dépôt en réservoirs fixes non réfrigérés de gaz propane ou de gaz butane liquéfiés commerciaux ou de leurs mélanges (A.R. du 21/10/1968 et ses modifications + prescriptions de l'Arrêté du Gouvernement Wallon dd 7 juillet 2005) dans la limite des responsabilités contractuelles du fournisseur de gaz.*

C	045529000	R	9AG636	N4
----------	-----------	----------	--------	-----------

A LA DEMANDE DE ANTARGAZ NOUS AVONS PROCEDE LE 27/05/2021 AU CONTROLE DU DEPOT SIS :

RUE DE LA DALLE 3 , 6670 LIMERLE

UTILISATEUR:

+3261655103

RESERVOIR	CONSTRUCTEUR	NUMERO	CAPACITE	DATE-E
	SCHNEIDER	9AG636	2400	01/10/2019
	N° CERTIFICAT	DELIVRE LE		PAR
	TUV			TUV
SOUPAPE DE SECURITE	OMECA L5 1/4" NPT	1	DATE 01-2019	ECHEANCE 01-2029
				CLAPET ANTI-RETOUR Oui
ATTESTATION DE TUYAUTERIE				
N° de l'habilitation	INSTALLATEUR	CODE POS	COMMUNE	CERTIFICAT
<input type="text" value="PAT"/>	ETS CHAPELLE U/O	6670		20/12/2019
<input type="text" value="partie intérieure"/>	ETS CHAPELLE	6670		20/12/2019
<input type="text" value="test d'étanchéité"/>	Vinvotte	5032		20/12/2019
AUTORISATION	CLASSE	DATE	EXPIRATION	CAPACITE ADMISE
	3	17/09/2019	17/09/2029	2400
	CAPACITE INSTALLEE			60%

REMARQUES:		INFRACTIONS:	
-------------------	--	---------------------	--

- Pour les installations réalisées ou modifiées après le 1/01/2007, l'attestation de tuyauterie doit être établie par un installateur habilité pour le gaz propane ou par un Service Externe de Contrôles Techniques.

Protection cathodique
circuit ouvert: -998 mV
circuit fermé: -1474 mV
courant: 0.083 mA
liaison isolante: Y

- Limiteur de pression: Non UPSO / OPSO : Y

CONCLUSION:

Le dépôt répond aux prescriptions réglementaires et doit être réinspecté endéans les 5 ans. C'est à dire avant le 05-2026

* limité aux parties visibles, extérieures du bâtiment.

RP 141/Rev.7-F Date : 27/05/2021


Le Responsable Technique APRAGAZ, l'agent visiteur,

ADF